



NOTE D'INFORMATION

Les services de la Mairie de Marseille et de la Préfecture des Bouches du Rhône mettent tout en œuvre pour faciliter votre arrivée. Votre centre d'accueil est situé au Gymnase Ruffi, 44 rue de Ruffi 13003 Marseille, ouvert tous les jours de 9 h à 18 heures.

Vous serez accueillis dans ce centre spécialisé qui vous est réservé.

- Vous serez obligatoirement enregistrés dès votre arrivée par les services de la Préfecture afin d'être dans une situation régulière sur le sol Français pendant le premiers 90 jours ;
- Vous aurez à votre arrivée pour vous aider :
 - La Sécurité Civile pour votre protection ;
 - Des Médecins pour vous soigner ;
 - De quoi manger et vous habiller ;
 - De quoi donner des soins d'hygiène à vos enfants.
- Après votre enregistrement d'identité vous pourrez :
 - Soit rejoindre la famille qui vous accueille ;
 - Soit bénéficier d'un hébergement gratuit à Marseille ;
- Dans tous les cas vous pouvez être nourris et logés gratuitement pendant 90 jours. Au-delà vous serez invités à vous rendre à la préfecture de votre lieu de résidence pour régulariser votre situation.
- Vous aurez droit aux aides sociales et à une allocation pour vous permettre de régler vos dépenses.
- Besoin d'hébergement Le numéro unique à contacter est le 04 91 95 02 84
- Scolarisation des enfants : Pour toutes questions, contacter le CASNAV : ce.casnav@ac-aix-marseille.fr ou au 04 91 99 68 52 / 06 35 52 77 00
- Distribution gratuite de colis alimentaire :

Les Restos du coeur 04 96 15 13 20 vous serez orientés vers le centre de distribution le plus proche

Nous vous souhaitons une excellente intégration.

